



L'INFOLETTE TRIMESTRIELLE DU RÉSEAU COOPÉRATIF -SEPTEMBRE 2019-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolette** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettes font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

Rapprochez-vous pour agir !

Voilà ! Vous voulez agir, mais vous sentez isolé ? Nous avons créé et voulons tester un « **site de rencontre écologiste** ».

En effet, les villes de moins de 9000 habitants forment plus de 95% des communautés et regroupent plus de 50% d'électeurs/habitants. On s'y sent souvent éloigné des grandes batailles de politique partisane. Il en est de même dans les quartiers excentrés des grandes villes.

Le militantisme peine alors à s'exprimer par manque d'un espace dédié, d'une agora publique, car on a du mal à rencontrer son voisin et on finit, en le croisant, par ne plus parler que de la pluie et du beau temps.

Les réseaux sociaux permettent ces échanges en réduisant les distances, mais ils construisent difficilement l'action locale.

Par ce site, nous espérons créer la richesse de l'engagement de proximité.

Il vous permet d'afficher anonymement votre volonté d'agir et donne aux autres la possibilité de vous contacter. Votre adresse courriel ne sera jamais affichée et sera révélée uniquement lors d'une réponse positive à un contact et à ce seul contact.

Inversement, il vous donne la possibilité de contacter d'autres personnes vivant près de chez vous et avec qui vous presentez une proximité d'engagement.

Au niveau national, si vous vous inscrivez à l'infolette, nous nous engageons à mettre en place avec vous une information permettant de faire émerger les repères nécessaires, face à la complexité des enjeux écologistes.

A vous de jouer : <https://rapdesclice.gogocarto.fr/>

N'hésitez pas à nous faire des retours et des suggestions, en utilisant le [contact de la fiche 34600 - HIR](#).

SOMMAIRE

- **Quel avenir pour le Réseau coopératif EELV ?**
- **Quel nouvel espace pour l'écologie politique ?**
- **Engagez-vous, devenez formateurs !**
- **L'écologie plus qu'un but est un outil politique.**
- ➤ **Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !**

Quel avenir pour le Réseau coopératif EELV ?

Début 2010, a germé chez quelques personnalités de premier plan d'Europe Écologie l'idée d'innover en politique en imaginant une coopérative politique, un espace atypique qui permettrait de s'investir dans la politique, mais pas au point de lui consacrer toute sa vie. Le mot d'ordre était de repolitiser la société civile en

même temps que civiliser la société politique. Cela s'est traduit par l'appel du 22 mars 2010, que peu de personnes ont reçu en dehors des sphères politiques de l'époque. Cette coopérative a vu le jour en novembre 2010 par la création d'*Europe Écologie Les Verts*, un Mouvement politique constitué d'un Parti traditionnel, d'un Réseau coopératif, et d'une Agora qui les coordonne.

Neuf ans après, le congrès d'EELV en novembre 2019 va statuer sur l'avenir de la Coopérative, où seuls les adhérents du Parti auront un droit de vote, de vie ou de mort de la Coopérative.

Depuis le début de l'année 2019, la Coopérative et l'Agora se sont mis dans la démarche de se réinventer pour faire des propositions argumentées aux congressistes du parti EELV, afin qu'ils votent en toute connaissance de cause.

Quatre options se sont dégagées cet été pour l'avenir d'EELV :

- Supprimer la Coopérative et l'Agora pour ne garder que le Parti EELV, qui serait alors plus fort, car il aurait une structure plus simple que le Mouvement actuel ;
- Intégrer la Coopérative dans le Parti en tant que commission aux rôles réduits. Le Mouvement n'aurait plus de raison d'être non plus ;
- Rester sur la structure actuelle, en permettant à la fois d'être adhérent au Parti et à la Coopérative, avec quelques adaptations à la marge, signifiant donc un quasi statu quo ;
- Faire une distinction juridique entre le Parti, la Coopérative, et le Mouvement, permettant à la Coopérative de prendre son autonomie vis-à-vis du Parti, tout en s'affiliant au Mouvement qui deviendrait enfin le *Mouvement unifié de l'écologie politique*, tel qu'il est défini dans les statuts depuis 2010.

Cette dernière option est un défi pour la Coopérative de l'écologie politique, celle de devenir enfin ce qui avait été imaginé pour elle en 2010. C'est un pari risqué, mais si nous avons l'ambition de faire aboutir cette idée novatrice, de contrecarrer la défiance grandissante des citoyens vis-à-vis des partis politiques, c'est le moment ou jamais de le faire. Nous bénéficierons d'une attitude bienveillante de la part du Parti vis-à-vis de la Coopérative et accompagnerions la montée en puissance de ce *nouveau mouvement*, où se retrouveraient de nombreuses organisations de l'écologie politique (des partis écologistes, dont EELV, des coopératives écologistes dont la nôtre, les Jeunes écologistes, la Fondation de l'écologie politique, la Fédération des élus verts et écologistes, etc.) Il nous reste dix semaines pour convaincre les congressistes du Parti EELV que cette quatrième option est la plus ambitieuse pour l'avenir de l'écologie politique en France.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
île-de-France

Quel nouvel espace pour l'écologie politique ?

I. La mouvance sociale exprime avec acuité trois urgences.

- a) l'urgence **climatique** à propos de laquelle le diagnostic des experts est sans appel : la trajectoire des 1,5°C n'est déjà plus tenable, nous avons 10-15 ans pour éviter la catastrophe et les 18 mois à venir seront déterminants ;
- b) l'urgence **sociale** qui s'exprime dans la casse des services publics, la précarité et ces chiffres de Thomas Piketty : en 20 ans, la part du revenu national des 10% les plus aisés de la population est passée de 30 à 40%.
- c) l'urgence **démocratique** traduite en une volonté croissante des citoyens d'être partie prenante directe de la politique, loin des partis. Avec en arrière-plan, pour une fraction de la société,

l'angoisse d'un effondrement de notre civilisation techno-industrielle.

II. La traduction la plus systématique de l'urgence climatique s'inscrit dans les trajectoires de 1,5 et 2°C déclinées aux horizons 2030 et 2050.

Les études d'impact de ces trajectoires nous montrent que la diminution de l'empreinte carbone proviendrait pour un quart de la transformation des comportements individuels (les « petits gestes ») et pour trois-quarts de l'intervention de l'État (régulation, investissements publics massifs, réorientation des investissements privés).

Les **deux chantiers de l'écologie politique** s'établissent donc ainsi :

- a) installer une majorité politique en 2022 ;
- b) participer à l'émergence d'une société écologique.

III. Du côté de la conquête du pouvoir, l'offre politique reste jusqu'ici impuissante.

La stratégie du mimétisme « *Verts d'Outre-Rhin* » de l'écologie ni droite-ni gauche conduirait à une impasse, d'autant qu'elle ne se démarquerait pas véritablement de la politique d'abandon des touillettes plastique d'une Brune Poirson (quelle ré-vo-lu-tion !). C'est tout le contraire qui doit être envisagé : se rassembler largement autour d'un projet de transformation des modes de vie et de consommation, de décarbonation et de décroissance sélective de l'économie, donnant la priorité aux biens communs et à la justice sociale. Mais les organisations politiques à vocation écologique peinent à définir une ligne commune, du double fait d'une défiance réciproque issue d'héritages culturels difficilement réconciliables et de positionnements idéologiques différents à l'intérieur d'un triangle ayant pour sommets les trois urgences définies ci-dessus.

IV. Du côté des changements de modes de vie, les résistances sont nombreuses.

Si la mobilisation citoyenne paraît forte sur le climat, il ne faut pas surestimer sa traduction dans les comportements quotidiens : on considère que 20% des individus sont moteurs (changements alimentaires, covoiturage, etc.), 20% sont réfractaires et 60% plutôt attentistes sur la question.

- Les classes populaires ont d'autres priorités, essentiellement sociales, qu'elles déconnectent le plus souvent de la question climatique ;
- les 10% les plus riches au plan mondial, responsables de 50% des émissions de carbone, ne comptent pas changer ;
- et la majorité des citoyens s'accroche à son mode de vie et de consommation, vécu comme un droit inaliénable : elle est prête pour le « verdissement » mais n'adhère pas pour autant au changement des modes de production et de consommation qui est au cœur de l'écologie. Et la théorie du passager clandestin (*) vient conforter cette inertie comportementale.

V. La réinvention du mouvement EELV.

Dans la perspective du Congrès de novembre prochain, elle devrait être guidée par les trois urgences et les deux chantiers rappelés ci-dessus. Cela implique à la fois un large rassemblement politique destiné à la conquête du pouvoir et un nouveau rapport à la société et à la mouvance sociale. L'espace politique le plus approprié à ces enjeux se composerait de **trois entités distinctes** :

A) Un mouvement unifié de l'écologie dont la dénomination exacte reste à trouver (pourquoi pas **le MEUH** : Mouvement de l'écologie unifiée pour l'humanité ?). Ce mouvement regrouperait les partis à vocation écologique (dont EELV) ainsi que les jeunes écolos, la FEVE, le parti EELV et la Coopérative EELV.

Sa structure serait une « fédération » ou un « archipel » politique, le choix s'opérant selon trois critères :

- le périmètre du rassemblement,
- le « pot commun » idéologique (socle commun d'orientations politiques resserrées pour la fédération, charte de valeurs pour l'archipel)
- et le mode de gouvernance (plus ou moins horizontal). Ses fonctions principales seraient les suivantes :
 - élaborer et actualiser régulièrement un projet de société ;
 - faire vivre un espace de délibération entre les partis/mouvements membres sur le mode des **Assises de l'écologie et de la solidarité**, permettant la confrontation des idées et la fabrication de convergences utiles à l'élaboration du projet de société. Des commissions, plutôt systémiques que thématiques, nourriraient la réflexion globale ;
 - s'ouvrir à la mouvance sociale par le biais d'un groupe (ou comité) consultatif permettant aux collectifs, associations, coopératives de se prononcer sur les orientations stratégiques du mouvement et les décisions d'actions communes (ex : marches pour le climat).

B) Le Parti : il assurerait son rôle classique de conquête du pouvoir en organisant les campagnes électorales et sélectionnant les candidats ; il mettrait l'accent sur la formation des militants, des candidats et des élus. Il organiserait des alliances électorales ponctuelles au sein du Mouvement unifié de l'écologie, les traduirait sous forme de programmes électoraux et d'engagements locaux respectant la subsidiarité.

C) La Coopérative : elle constituerait un espace de médiation entre Parti et citoyens et assurerait un lien permanent avec la mouvance sociale, l'idée étant non pas de la capter mais de se mettre à son service. Ses fonctions seraient les suivantes :

- s'impliquer dans les actions et projets de l'ensemble des collectifs militants mettant en œuvre la transition écologique de la société ;
- créer et faire vivre des **Maisons locales citoyennes de l'écologie**, lieux de rencontre, d'échange, de concertation, permettant de faire émerger la parole

de chacun et de promouvoir des alternatives culturelles et politiques (cf. la proposition de Christian Olive à ce sujet) ;

- assurer une veille permanente vis-à-vis des initiatives écologiques locales (ZAD, etc.) et des pratiques alternatives ; en assurer la diffusion et favoriser les échanges de pratiques entre ces initiatives ;
- assurer (en liaison avec le parti) la formation pratique et théorique des militants écologistes.

Cette pédagogie aurait à cœur de sensibiliser les citoyens à la complexité des choix démocratiques en faveur de l'écologie. Deux exemples à privilégier :

- a) montrer que la question du climat, loin d'être purement sectorielle (énergétique), est une notion systémique intrinsèquement liée aux questions sociales (réfugiés, précaires énergétiques, injustice), au développement international (rapports Nord-Émergents-Sud, accords commerciaux), ainsi qu'aux préoccupations quotidiennes des citoyens vis-à-vis de l'alimentation et de la santé ;
- b) montrer que l'écologie n'est pas punitive et que les bénéfices existent au plan du sens et de la qualité de vie, au plan de la solidarité et de la responsabilité collective.

Si le nouvel espace de l'écologie politique ainsi dessiné était retenu, il conviendrait d'en examiner rapidement les modalités les plus importantes : multi-adhésion, gouvernance, articulation entre échelles d'intervention, communication et modes de financements.

Patrick Salez
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

(*) Le passager clandestin : théorie qui veut qu'un acteur économique ait intérêt à profiter d'une action collective sans y contribuer. Ce paradoxe s'applique parfaitement au climat : les contributions de chacun servent à tous mais ne sont pas collectivement identifiables, chacun a donc intérêt à laisser agir l'autre.

Engagez-vous, devenez formateurs !

Pour la première fois, dans le cadre des Verts, j'ai l'impression de contribuer à une structure durable. En effet, pendant les **Journées d'été** de Toulouse, nous avons imaginé la création d'un groupe « formateurs à l'écologie », le vendredi 23 août.

Étaient présents : Sandra Regol, déléguée du Bureau exécutif (BE) et coorganisatrice avec moi-même de cette réunion, ainsi que Jean Desessard, ancien responsable national accueil-formation d'EELV.

Le constat a été général, il faudrait instituer une structure pérenne de formation à l'écologie, mais EELV s'est trouvée incapable jusqu'à présent de mener à bien cette tâche. L'objectif à atteindre est de faire vivre une telle structure.

Dans un premier temps nous avons créé une liste nat-formateurs@listes.eelv.fr pour échanger expériences d'intervention, méthodes pédagogiques et fiches thématiques. Nous sommes déjà neuf volontaires.

Par la suite, il est prévu de constituer un manuel de formation à l'écologie et d'organiser un weekend « formation de formateurs ». L'essentiel de nos actions portera sur la formation « grand public », ouvrant pour les participants des perspectives d'engagement. Notons que la formation du militant est pour l'instant dévolue aux structures régionales et locales, tandis que les élus sont formés par le CEDIS (Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale).

J'ai demandé au BE qu'il institutionnalise le groupe formateurs sous la forme d'une AEPE. Selon l'article 43 de nos statuts, il est en effet indiqué que « *le pôle de ressources est notamment composé d'une agence d'éducation populaire à l'écologie* ». On passerait ainsi d'initiatives ponctuelles et individuelles à une action concertée.

Par exemple, je vais intervenir le 25 septembre prochain dans le cadre de l'Université populaire de Charente sur le thème : « L'écologie est-elle technophobe ? ». Au lieu d'y aller à titre personnel, je pourrais dire qu'EELV s'implique dorénavant dans la formation grand public à l'écologie. Je terminerais la conférence-débat en montrant que l'engagement de tous est nécessaire vu l'urgence écologique, que ce soit par changement de comportement personnel, action dans la mouvance collective, ou engagement politique. Mon compte-rendu servira de base pour bâtir une fiche thématique sur les avantages et les inconvénients de la technoscience.

Mon rêve de créer un nouveau mouvement d'éducation populaire dans un contexte d'impératif écologique se concrétise. Il est de la responsabilité d'un mouvement politique comme le nôtre de dessiner un chemin crédible pour conduire toute la société, jeunes ou moins jeunes, vers un projet écologiste grâce au développement d'une culture partagée. Si l'un ou l'une d'entre vous pense pouvoir devenir formateur à l'écologie, qu'il se fasse connaître auprès de moi.

Michel Sourrouille
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

L'écologie plus qu'un but est un outil politique.

J'entends chacun proposer ses solutions pour refonder l'écologie politique. Pour ma part, je préférerais une politique écologique qui décide en respectant les lois de l'écologie plutôt qu'une écologie politique que beaucoup entendent être l'art d'utiliser l'écologie pour se placer en politique.

Oui, l'écologie est d'abord une science dont on a découvert les lois, celles qui ont réussi à faire cohabiter depuis la nuit de temps des espèces fort différentes de plantes et d'animaux, même dans des conditions extrêmes avec de rares disparitions, sauf accident majeur géologique ou extérieur à la planète.

Par le mépris de ces lois, notre civilisation a provoqué l'actuelle extinction massive d'espèces, mais aussi les

extinctions moins remarquées, mais tout aussi réelles, de peuples, de civilisations, de langues, de cultures... N'est-ce pas ce même processus d'extinction qui s'étend aussi aux entreprises, aux mouvements politiques et associatifs ? J'observe depuis des années le déclin des partis, syndicats et associations, et, comme tous les autres, EELV subit ce phénomène. J'en ai cherché la raison et, à chaque fois, j'ai l'impression d'en déceler ces mêmes causes :

- **Les acteurs.**

L'individualisme, la concurrence, la compétitivité, les egos, la volonté d'unité rejetant toutes originalités et innovations...

- **Les priorités de groupe.**

Celle de la stratégie sur le projet : le pragmatisme remplace l'éthique, la survie du groupe devient prioritaire sur son but, la dictature du quantitatif sur le qualitatif...

- **Les méthodes.**

La recherche du « toujours plus » remplace le « toujours mieux » ; le rejet de la compétence, soupçonnée d'être une volonté de prise de pouvoir ; les luttes intestines entre courants ; le désir de tout figer par des chartes, des statuts, des règles...

- **L'exigence d'unité.**

Conséquence du rejet des différences, la négation de la critique, considérée comme source de divisions.

Alors, si nous voulons reconstruire un mouvement défendant l'écologie, ayons au moins l'idée d'appliquer les règles que nous propose cette science, puisqu'elles ont réussi à faire cohabiter depuis toujours et plutôt efficacement des espèces de toutes tailles, de toutes vitesses, agressives ou pacifiques.

L'écologie est d'abord une science.

Elle a découvert les lois ayant construit l'équilibre de la nature, oubliées de notre civilisation, d'où le désastre en cours. Alors, comprenons ces lois pour les appliquer à nous-mêmes, et notre action aura des chances de survie et prouvera en plus la justesse de nos idées. Et, c'est par l'exemple que nous pourrions les proposer à notre société. Pour moi, ces lois offrent des réponses claires pour nos institutions, comme pour notre économie.

Quelles sont les lois de l'écologie, et comment les mettre en pratique ?

En voici quelques unes, mais étant issues que de mes réflexions personnelles, ces recherches nécessiteraient un travail collectif.

Diversité.

Plus les espèces sont nombreuses et variées, plus la communauté de toutes et de chacune se porte bien.

Application économique.

Il faut stopper les grands trusts, supprimer les normes imposées, favoriser la prolifération de petites entreprises variées dans tous les secteurs économiques.

Application politique.

Un gouvernement ne peut faire du bon travail s'il est dépendant d'un seul parti.

Application interne.

Il faut laisser s'exprimer toutes les tendances et construire

leur cohabitation au lieu de n'en choisir qu'une seule au nom de l'unité, faisant des minoritaires autant de freins à l'action.

Prédation.

Toutes les espèces vivantes connaissent des prédateurs et sont en général prédatrices d'une autre espèce.

Application économique.

Aucune entreprise ne doit être à l'abri d'une concurrence. C'est ce que proclame le libéralisme, mais il fausse le jeu par des outils monétaires et des pressions juridiques ou politiques.

Application politique.

Aucun pouvoir ne peut exister sans un contrepouvoir efficace. Une république devrait être organisée en cinq pouvoirs réellement indépendants, en nommant et ajoutant le pouvoir économique (le travail, la monnaie, la production) et le pouvoir médiatique (imagination et logos : sciences, art, éducation, médias) pour ne pas les laisser sans contrôle.

Application interne.

Chaque rôle d'un des acteurs du groupe doit pouvoir être contrôlé et doit lui-même contrôler un autre acteur. Aucune instance ne peut s'émanciper de toutes les autres. Il faut séparer les pouvoirs dans chaque instance.

Équilibre.

Règle essentielle en écologie : un prédateur trop efficace meurt de faim en éliminant toutes ses proies ; s'il est trop peu efficace, il meurt aussi, faute de pouvoir se nourrir. L'antilope doit courir aussi vite que son prédateur.

Application économique.

L'économie n'est pas la recherche du rendement maximal, mais celle de l'équilibre des échanges, nécessaire pour assurer leur pérennité. Toute la différence entre le joueur de poker qui, ayant tout raflé, doit changer de table et celui de la bataille qui peut ne jamais finir s'il y a beaucoup de cartes.

Application politique.

Chaque définition d'un pouvoir doit prévoir la mise en place d'un contrepouvoir, exactement l'inverse de ce qu'a fait l'Europe avec le MES (Mécanisme européen de stabilité, en finance). Ce que font d'ailleurs toutes les dictatures.

Application interne.

Si une compétence est confiée à un groupe ou une personne, il faut toujours confier à un autre groupe ou personne le devoir de le contrôler. Ni méfiance, ni confiance, juste contrôle. Ainsi tous auront confiance en tous.

Sélection naturelle.

Quand plusieurs animaux sont agressés par un prédateur, c'est le plus faible qui est attrapé, améliorant l'ensemble de l'espèce, en sélectionnant ainsi les critères les plus efficaces, ce qui améliore l'équilibre entre espèces cité plus haut.

Application économique.

Une entreprise en difficulté ne doit pas être forcément

sauvée, au risque de lui offrir une survie et de la laisser transmettre ses propres erreurs. Il est plus utile de comprendre son échec pour expliquer aux autres entreprises. Exemple : en cas de famine, l'apport gratuit de nourriture coule économiquement le paysan qui a produit malgré la sécheresse grâce à son meilleur travail, tout en favorisant la survie de ceux qui n'ont pas fait l'effort nécessaire. Sans cette aide le paysan le plus efficace aurait fait fortune et servi d'exemple. Oui, c'est dur mais logique.

Application politique.

Si un groupe ou une tendance est en difficulté, mieux vaut comprendre ses difficultés pour les éviter que vouloir à tout prix assurer sa survie. Aucune loi ne doit donc favoriser l'un au détriment de l'autre, même pour la bonne cause. Si nous voulons lutter contre le chômage, il ne faut surtout pas de zones franches ou de lois de faveur visant telles catégories de population (une forme de mépris) mais des lois qui accordent à tous sans distinction un revenu minimal.

Application interne :

Il n'existe pas d'action ou de personnes à protéger. L'échec d'une action doit être analysé pour servir à tous au lieu d'être oublié de honte. Comprendre le militant qui nous quitte est plus important que séduire celui qu'on recrute.

Adaptation, évolution.

Une espèce animale adaptée à son milieu n'évolue pas. Ce n'est que lorsque le milieu change qu'une espèce évolue.

Application économique.

Une entreprise ou une activité qui fonctionne bien ne doit pas être réformée, même pour la satisfaction d'un chef qui veut laisser sa marque. Inversement, si l'environnement change, il ne faut surtout ne pas rester figé dans des habitudes qui deviendront inadaptées.

Application politique.

Ce n'est pas parce qu'un nouveau venu a des envies de réforme qu'il faut modifier une politique qui fonctionne. Inversement il ne faut pas vouloir à tout prix conserver une pratique politique sous prétexte qu'elle a fait ses preuves. Seul un changement de contexte peut changer une pratique.

Application interne.

Pas facile de s'adapter à une situation nouvelle, surtout pour celui qui, ayant acquis des responsabilités, considère son remplacement comme une déchéance. Inversement, modifier une règle par simple réflexion théorique risque de casser une pratique qui fonctionne. Difficile de choisir entre l'efficacité connue de l'habitude et l'aventure nécessaire du changement. Mais garder la même pratique dans un contexte nouveau est une fautive cause d'extinction.

Écosystème.

Suivant l'échelle d'observation d'un écosystème, les espèces et les règles ne sont plus les mêmes.

Application économique.

Suivant le nombre d'acteurs économiques mis en jeu, les règles économiques peuvent être différentes. Une monnaie locale, adaptée aux spécificités des échanges

locaux, doit pouvoir cohabiter avec une monnaie nationale.

Application politique.

Une loi dépend de l'espace où elle s'applique. Exemples : les règles de circulation d'une métropole ne sont pas celles d'un village, celles concernant un État ne sont pas toujours adaptées à une vallée locale. Chaque gestion territoriale peut avoir des compétences et des lois spécifiques.

Application interne.

Un groupe local ou une instance d'action doit pouvoir se choisir ses règles de fonctionnement dans la mesure où elles ne contredisent pas les autres lois énumérées ci-dessus.

Transmission.

Les espèces vivantes transmettent à leur descendance les caractères et les comportements qu'elles ont acquis.

Application économique.

Une entreprise qui disparaît doit pouvoir transmettre ses outils, son savoir, ses compétences, y compris la compréhension de ses échecs, et ne jamais être effacée du jeu économique par simple procédure juridique. Au lieu de chercher à vendre à tout prix, le rôle de l'entreprise devrait être en priorité de transmettre ses acquis par l'apprentissage, la publication de ses savoirs. Un brevet doit être limité au strict nécessaire retour sur investissement. Acquérir un brevet pour éviter une concurrence devrait être formellement interdit.

Application politique :

La formation, l'instruction publique, enseigner l'histoire de ses réussites et de ses échecs devrait être une des priorités d'un pouvoir politique.

Application interne.

On ne devrait jamais sortir d'une réunion sans avoir le sentiment d'avoir appris quelque chose.

Reproduction.

Les êtres vivants se reproduisent quitte à perdre leur place au profit de leur descendance.

Application économique.

Une entreprise doit favoriser la création de nouvelles entreprises en offrant ses compétences, ce que font par exemple les franchises dans les actes, mais, contrairement aux animaux, elle ne le fait que pour en toucher des profits, grevant non seulement leur réussite, mais en brimant aussi leur liberté d'action.

Application politique.

Laisser émerger de nouveaux partis ou de nouvelles tendances est un signe de bonne santé politique. Ce n'est pas en les brimant que nous ferons du bon travail, mais en leur donnant tous les outils qui nous ont permis de réussir.

Application interne.

Ce n'est pas grave quand un nouveau groupe naît et se sépare de nous. Et même sa réussite signifie que nous avons su transmettre de belles valeurs.

Solidarité.

Les espèces vivantes pratiquent entre elles une solidarité allant jusqu'à la symbiose. Certaines espèces aident des individus d'autres espèces en difficulté.

Application économique.

Quand une entreprise concurrente est en difficulté, il ne faut pas en profiter pour l'achever mais au contraire l'aider à assurer sa survie. Une entreprise ne doit pas être évaluée par la réussite financière de ses propriétaires, mais par son utilité pour l'ensemble de la société.

Application politique.

La politique ne vise pas à faire réussir son pays au détriment des autres pays, mais au contraire doit chercher à assurer leur réussite interne et externe, pour éviter d'entrer en conflit avec eux. On observe souvent qu'un conflit est utile à des dirigeants pour écarter une opposition interne par la mise en avant d'un ennemi commun.

Application interne.

Il n'existe pas d'incompétents mais seulement des gens qui n'ont pas été mis à la bonne place. Il n'existe pas de mauvais militants, il existe seulement des gens qui ont été trompés par des idées que nous jugeons fausses. Aidons-les à ouvrir leur réflexion au lieu de les combattre. Si cela se trouve, c'est nous-mêmes qui sommes dans l'erreur et ils sauront nous le montrer.

Voilà des pistes pour mettre en cohérence politique et écologie.

Alain Persat,
Coopérateur EELV
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : <https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/> et de l'envoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de **AF-EELV**, au secrétariat de votre région : <http://eelv.fr/contact-en-region>.

Il est également possible de régler son adhésion (ou son don) **en ligne**, en se rendant sur la page : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>. Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre don seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif



Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)